



Haute école pédagogique  
du canton de Vaud  
Filière enseignement secondaire 1  
Avenue de Cour 33 - CH-1014 Lausanne  
[www.hepl.ch](http://www.hepl.ch)

# **Master en enseignement secondaire 1**

## **Guide de l'étudiant·e**

### **Année 2024-2025**

Site web: <http://www.hepl.ch/ms1> > La formation en un clin d'oeil

## TABLE DES MATIERES

<b>DELAIS A RESPECTER</b>	<b>3</b>
<b>1 ENSEIGNER AU SECONDAIRE 1</b>	
1.1 Défis et enjeux	4
1.2 Liste des disciplines	4
<b>2 PLAN D'ÉTUDES</b>	
2.1 Structure et contenu du plan d'études	5
2.2 Formation à la recherche et mémoire de Master	5
<b>3 PLAN DE FORMATION</b>	
3.1 Généralités	6
3.2 Plans de formation pour 1, 2 ou 3 disciplines	7
3.3 Validation des acquis	10
<b>4 HORAIRES CADRE</b>	
4.1 Horaire cadre - Semestre 1	11
4.2 Horaire cadre - Semestre 2	12
4.3 Horaire cadre - Semestre 3	13
4.4 Horaire cadre - Semestre 4	14
<b>5 CALENDRIERS</b>	
5.1 Calendrier de la formation	15
5.2 Calendrier des semaines 33-38 (rentrée scolaire)	16
5.3 Calendriers des modules d'analyse de pratiques professionnelles et des modules sur le numérique dans l'enseignement	17
<b>6 DESCRIPTIFS DES MODULES</b>	
6.1 Accès au livret de cours	19
6.2 Liste des modules par domaines	19
6.3 Modules interdisciplinaires - à choix	20
<b>7 FORMATION PRATIQUE</b>	
7.1 Modalités de formation pratique en stage	21
7.2 Discipline-s enseignée-s en stage	22
7.3 Opportunités, enjeux et risques	23
<b>8 CONCILIER EMPLOI ET FORMATION</b>	
8.1 Principes	24
8.2 Aménagement du temps de formation	24
<b>9 POSSIBILITES DE FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
9.1 Passerelles entre les formations du secondaire	25
9.2 Diplôme additionnel	26
9.3 Autres formations	27
<b>10 CERTIFICATION DES MODULES</b>	
10.1 Eléments réglementaires	29
10.2 Schématisation de situations possibles	29
<b>11 INFORMATIONS PRATIQUES</b>	
11.1 Service académique	30
11.2 Bâtiments	31

# Délais à respecter - année académique 2024 - 2025

## Présentation chronologique

<b>Semestre d'automne</b>	
Lundi 12 août 2024	<b>Début du stage B (selon horaire des établissements)</b>
Mardi 13 août 2024	<b>Journée de la rentrée (9h00-15h30)</b>
Du 19 au 23 août 2024	<b>Immatriculations</b> (information par e-mail)
Du 25 au 30 août 2024	<b>Inscriptions aux cours et aux examens</b> (information par e-mail; inscription en ligne)
Lundi 19 août 2024	<b>Début du stage A</b>
31 août	<b>Dépôt du formulaire pour une demande de validation des acquis de formations antérieures</b> (au Service académique, uniquement à l'entrée en formation, cf. <a href="#">directive 05_04a</a> ) <b>ATTENTION</b> : Pour les stages, délai au 30 juin
Septembre 2024	<b>Examen d'informatique OP002</b> (convocation par e-mail, choix de la date via lien doodle)
Mardi 17 septembre 2024	<b>Début des cours à la HEP</b>
Au plus tard le vendredi 27 septembre 2024	<b>Modification du plan de formation: changement de cours, aménagement, demandes de congé</b> (sur demande au Service académique ou par e-mail)
Samedi 5 octobre 2024 (le matin)	<b>Examen de français OP001</b> (convocation par e-mail)
Du 1 <sup>er</sup> au 6 décembre 2024	<b>Inscriptions aux cours et aux examens du semestre de printemps</b> (information par e-mail; inscription en ligne)
Au plus tard le lundi 9 décembre 2024	<b>Demandes de report d'examens de la session de janvier</b> (par e-mail au Service académique)
Du 6 au 24 janvier 2025	<b>Sessions d'examens de janvier</b>
Janvier 2025	<b>Session de rattrapage des examens de français OP001 et d'informatique OP002</b> (information par e-mail)
<b>Semestre de printemps</b>	
Lundi 3 février 2025	<b>Début du stage A</b>
5 février 2025	<b>Communication des résultats des examens de la session de janvier</b>
Lundi 17 février 2025	<b>Début des cours à la HEP</b>
Au plus tard le vendredi 28 février 2025	<b>Modification du plan de formation: changement de cours, aménagement, demandes de congé</b> (sur demande au Service académique ou par e-mail)
Vendredi 9 mai 2025	<b>Demandes de report d'examens de la session de juin</b> (par e-mail au Service académique)
Du 10 au 27 juin 2025	<b>Sessions d'examens de juin</b>
Juin 2025	<b>Session de rattrapage des examens de français OP001 et d'informatique OP002</b> (information par e-mail)
Mardi 8-mercredi 9 juillet 2025	<b>Communication des résultats des examens de la session de juin</b>
Vendredi 26 juillet 2024	<b>Demandes de report d'examens de la session d'août</b> (par e-mail au Service académique)
Du 25 août au 5 septembre 2025	<b>Sessions d'examens d'août</b>
Mardi 16-mercredi 17 septembre 2025	<b>Communication des résultats des examens de la session d'août</b>

(sous réserve de modifications)

Pour toutes les échéances relatives aux sessions d'examens, reports, communications des notes, etc., veuillez vous référer au [document officiel sur le portail institutionnel](#).

Pour les échéances relatives aux stages, voir le document "[Stages - informations générales](#)".

**En cas de force majeure, informer immédiatement le Service académique [etudiants-ms1@hepl.ch](mailto:etudiants-ms1@hepl.ch), cf. art. 17 RMS1.**

# 1 Enseigner au secondaire 1

## 1.1 Défis et enjeux

Dans le canton de Vaud, les enseignant·e·s qui se forment pour enseigner au secondaire 1 sont amené·e·s à travailler avec des élèves :

- des années 9 à 11 Harmos du degré secondaire (voir [déroutement de l'école obligatoire](#)),
- de la 12e année de l'école obligatoire, telles que les classes de l'École de la Transition (EdT) ou de raccordement,
- pour certaines disciplines, des années 7-8 Harmos du degré primaire<sup>(1)</sup> (voir [article 53 de la LEO](#)).

Elles ou ils sont confrontés à un public très hétérogène :

- des jeunes de 12 à 16 ans (10-18 ans, si l'on inclut les années 7-8 H de l'école primaire, ainsi que l'EdT ou les classes de raccordement),
- des identités et des trajectoires diverses (genre, langues, cultures, origines sociales, etc.),
- des garçons et des filles ayant des rapports distincts aux études, à l'école et aux savoirs qu'elle vise à transmettre.

Enseigner à ce public présente des enjeux et des défis spécifiques :

- faciliter l'acquisition de savoirs disciplinaires, voire interdisciplinaires, en prenant en compte l'écart parfois important entre les savoirs acquis dans le cadre de la formation universitaire et les savoirs à enseigner au secondaire 1 (v. [Plan d'études romand](#)),
- faire une place, dans le cadre d'une école à visée inclusive, à des élèves avec des trajectoires, des capacités et des besoins très hétérogènes,
- conseiller dans les choix d'options ou de niveaux,
- accompagner les adolescent·e·s dans la construction et la conduite de projets de formation à visée scolaire ou professionnelle,
- intervenir dans un environnement professionnel complexe, impliquant notamment des collaborations avec les collègues, y compris dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires (enseignant·e·s spécialisé·e·s, médiatrice ou médiateur scolaire, psychologue scolaire, etc.),
- construire des relations professionnelles et un dialogue constructif avec les parents d'élèves, avec qui les enseignant·e·s partagent l'instruction et l'éducation des jeunes ([LEO](#), art. 5),
- participer à des projets d'établissement ou les piloter.

## 1.2 Liste des disciplines

La formation permet de se préparer à l'enseignement des disciplines suivantes :

Allemand	Education physique	Histoire
Anglais	Ethique et cultures religieuses Ethique et cultures religieuses (diplôme cantonal)	Italien
Arts visuels	Français	Latin
Citoyenneté	Français langue étrangère / seconde (diplôme cantonal)	Mathématiques
Economie et droit	Géographie	Musique
Education numérique / science informatique	Grec	Sciences de la nature

Référence réglementaire : [Directive 05\\_01 "Liste des disciplines d'enseignement"](#)

Grille horaire du secondaire 1 : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers\\_pdf/grilles\\_horaires/GrilleHoraire\\_Degresec.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/grilles_horaires/GrilleHoraire_Degresec.pdf) (lien valable au 11.06.2024)

(1) La maîtrise de classe des années 7 et 8 est confiée à un enseignant disposant des titres requis pour l'enseignement au degré primaire et qui assure au moins un mi-temps d'enseignement dans la classe dont il a la maîtrise.

## 2 Plan d'études

### 2.1 Structure et contenu du plan d'études

Le plan d'études se fonde sur les cadres réglementaires en vigueur et prend en considération les exigences actuelles du travail enseignant. Il permet d'obtenir 120 crédits ECTS, correspondant à une durée d'études de quatre semestres à plein temps.

La formation permet de tenir compte des situations et des parcours individuels (trajectoires personnelles, formations universitaires, expériences professionnelles antérieures, dans ou hors enseignement), en offrant la possibilité à chaque étudiant·e d'intégrer différemment les contenus de la formation et de construire progressivement une posture et une identité professionnelle.

Le plan d'études, qui articule étroitement savoirs théoriques et savoirs issus de la pratique, est structuré selon trois domaines :

- didactiques des disciplines (rapport aux savoirs, enjeux de la transmission des savoirs, implications didactiques de l'hétérogénéité des élèves, etc.),
- sciences de l'éducation (processus et stratégies d'apprentissage, interactions entre l'enseignant·e et les élèves et entre les élèves, influence des facteurs socioéconomiques ou culturels sur les apprentissages, etc.),
- formation pratique (stage, analyse de pratiques professionnelles, utilisation des outils numériques).

Ces contenus, fortement inter-reliés, sont complétés par des modules axés sur la recherche en éducation, aboutissant notamment à la réalisation du mémoire professionnel. En fonction du nombre de disciplines au plan de formation de l'étudiant·e, par des modules interdisciplinaires à choix. Les étudiant·e-s ont aussi la possibilité de s'inscrire à des modules du Master en enseignement spécialisé. (v. p. 20)

Il existe différentes possibilités d'organiser sa formation :

- selon le type de formation pratique, à savoir stage dans la classe d'un·e enseignant·e, avec statut d'*étudiant·e stagiaire* (stage A), ou stage en emploi, avec statut d'*enseignant·e stagiaire* (stage B),
- en aménageant son temps de formation (formation à temps partiel),
- en incluant un semestre de mobilité (Swiss-European Mobility Programme), des échanges ponctuels avec d'autres institutions de formation (en Suisse ou à l'étranger) ou des échanges interculturels proposés dans le cadre de différents modules du plan d'études. [Plus d'informations](#)

### 2.2 Formation à la recherche et mémoire de Master

Le plan d'études comprend un module obligatoire d'introduction à la recherche en éducation. Ce module offre des outils conceptuels et méthodologiques permettant de comprendre les enjeux de la recherche en éducation et de se préparer à la réalisation du mémoire professionnel de Master.

En fonction de l'expérience acquise par l'étudiant·e dans le domaine de la recherche, le module peut être réalisé selon un parcours long (deux semestres) ou court (semestre d'automne). Le choix du parcours est déterminé en début de semestre par les responsables du module. Le module MSMET12, destiné aux étudiant·e-s déjà diplômé·e-s pour le degré secondaire 2, correspond au parcours court.

A travers le mémoire professionnel, l'étudiant·e démontre qu'elle ou il est capable d'approfondir une thématique en lien avec sa pratique professionnelle et les enseignements suivis au cours de sa formation. L'étudiant·e est ainsi amené·e à mettre en œuvre une démarche de recherche et d'analyse de données lui permettant d'enrichir ses connaissances, ses compétences et ses pratiques d'enseignement.

Le dispositif suivant accompagne l'étudiant-e dans la réalisation de ce travail, généralement entamé au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> semestre :

- la production d'un canevas de mémoire dans le cadre de la certification du module d'introduction à la recherche ;
- une information sur les différentes étapes de réalisation du mémoire (choix du sujet, direction de mémoire, orientation dans le champ des recherches en didactiques et sciences de l'éducation) ;
- un encadrement et conseil individuel par la directrice ou le directeur de mémoire.

Des indications utiles concernant les objectifs et la démarche, la préparation et les ressources à disposition, la valorisation et l'évaluation du mémoire sont disponibles dans le [document cadre de la filière secondaire 1](#).

Les exigences relatives à la mise en forme du mémoire (nombre de pages, styles, modalités de dépôt et de diffusion, etc.) sont mentionnées dans la [Directive 05\\_08](#) sur les Mémoires de diplôme.

**Plus d'informations sur :** [Portail étudiant](#)

## 3 Plan de formation

---

### 3.1 Généralités

Le plan de formation se décline en fonction du nombre de disciplines d'enseignement (1, 2 ou 3 disciplines).

#### **Planification des didactiques**

Sauf aménagement personnalisé du temps de formation, les didactiques sont suivies selon un ordre planifié par la HEP, correspondant à la ou aux discipline-s de stage de l'étudiant-e.

## 3.2 Plans de formation pour 1, 2 ou 3 disciplines

### 3.2.1 Plan de formation pour 1 discipline

	1 <sup>re</sup> année 2024-2025		2 <sup>e</sup> année 2025-2026		Total ECTS
	Semestre 1 (ECTS)	Semestre 2 (ECTS)	Semestre 3 (ECTS)	Semestre 4 (ECTS)	
Didactique de la discipline	6	6	-	-	12
Formation pratique - stages	14		14		40
Formation pratique - Numérique dans l'enseignement	3		3		
Formation pratique - module d'analyse de pratiques professionnelles	3		3		
Sciences de l'éducation	12	12	6	6	42
Méthodologie de la recherche en éducation	6		-	-	
Modules interdisciplinaires à choix	12				12
Mémoire de Master (temps à disposition)	-	-	14		14
<b>Total ECTS</b>	<b>34</b>	<b>26</b>	<b>34</b>	<b>26</b>	<b>120</b>

#### 1<sup>re</sup> année 2024 - 2025

Semestre 1 Automne	Semestre 2 Printemps
<b>Didactique 1</b> Partie 1 (MS1 + MS2) 6 ECTS	<b>Didactique 1</b> Partie 2 (MS1) 6 ECTS
<b>Stage année 1</b> 14 ECTS	
<b>MSNUM11</b> Numérique dans l'enseignement 3 ECTS	
<b>MSAPP11</b> Analyse de pratiques professionnelles 3 ECTS	
<b>MSSENS31</b> Enseignement & apprentissage 6 ECTS	<b>Choisir 2 modules</b>
<b>MSISO31</b> Gestion de la classe 6 ECTS	
<b>MSDEV31</b> Développement de l'adolescent-e 6 ECTS	
<b>MSSENS32</b> Enseignement & évaluation 6 ECTS	
	<b>MSISO32</b> Altérités et intégrations 6 ECTS
	<b>MSSYS31</b> Systèmes éducatifs 6 ECTS
<b>MSMET11</b> Recherche en éducation 6 ECTS	

#### 2<sup>e</sup> année 2025 - 2026

Semestre 3 Automne	Semestre 4 Printemps
<b>Stage année 2</b> 14 ECTS	
<b>MSNUM12</b> Numérique dans l'enseignement 3 ECTS	
<b>MSAPP12</b> Analyse de pratiques professionnelles 3 ECTS	
<b>MSDEV11</b> Accompagner et soutenir les transitions 6 ECTS	<b>Choisir 1 module</b>
<b>MSDEV31</b> Développement de l'adolescent-e 6 ECTS	
<b>MSSENS32</b> Enseignement & évaluation 6 ECTS	
<b>MSISO32</b> Altérités et intégrations 6 ECTS	
	<b>MSSYS31</b> Systèmes éducatifs 6 ECTS
<b>Mémoire de Master</b> Temps à disposition 14 ECTS	

**Modules interdisciplinaires**  
à choix\*  
12 ECTS

\* peuvent être suivis au semestre 1, 2, 3 ou 4

## 3.2.2 Plan de formation pour 2 disciplines

	1 <sup>re</sup> année 2024-2025		2 <sup>e</sup> année 2025-2026		Total ECTS
	Semestre 1 ECTS	Semestre 2 ECTS	Semestre 3 ECTS	Semestre 4 ECTS	
Didactique des disciplines	6	6	6	6	24
Formation pratique - stages	14		14		40
Formation pratique - Numérique dans l'enseignement	3		3		
Formation pratique - module d'analyse de pratiques professionnelles	3		3		
Sciences de l'éducation	12	12	6	-	36
Méthodologie de la recherche en éducation	6		-	-	
Modules interdisciplinaires à choix	6				6
Mémoire de Master (temps à disposition)	-	-	14		14
<b>Total ECTS</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>120</b>

1<sup>re</sup> année 2024 - 2025

Semestre 1 Automne	Semestre 2 Printemps
<b>Didactique 1</b> Partie 1 (MS1 + MS2) 6 ECTS	<b>Didactique 1</b> Partie 2 (MS1) 6 ECTS
<b>Stage année 1</b> 14 ECTS	
<b>MSNUM11</b> Numérique dans l'enseignement 3 ECTS	
<b>MSAPP11</b> Analyse de pratiques professionnelles 3 ECTS	
<b>MSENS31</b> Enseignement & apprentissage 6 ECTS	<b>Choisir 2 modules</b>
<b>MSISO31</b> Gestion de la classe 6 ECTS	
<b>MSDEV31</b> Développement de l'adolescent-e 6 ECTS	
<b>MSSENS32</b> Enseignement & évaluation 6 ECTS	
	<b>MSISO32</b> Altérités et intégrations 6 ECTS
	<b>MSSYS31</b> Systèmes éducatifs 6 ECTS
<b>MSMET11</b> Recherche en éducation 6 ECTS	

2<sup>e</sup> année 2025 - 2026

Semestre 3 Automne	Semestre 4 Printemps
<b>Didactique 2</b> Partie 1 (MS1 + MS2) 6 ECTS	<b>Didactique 2</b> Partie 2 (MS1) 6 ECTS
<b>Stage année 2</b> 14 ECTS	
<b>MSNUM12</b> Numérique dans l'enseignement 3 ECTS	
<b>MSAPP12</b> Analyse de pratiques professionnelles 3 ECTS	
<b>MSDEV11</b> Accompagner et soutenir les transitions 6 ECTS	
<b>Mémoire de Master</b> Temps à disposition 14 ECTS	

**Modules interdisciplinaires à choix\***  
6 ECTS

\* peuvent être suivis au semestre 1, 2, 3 ou 4



## 3.2.3 Plan de formation pour 3 disciplines

	1 <sup>re</sup> année 2024-2025		2 <sup>e</sup> année 2025-2026		Total ECTS
	Semestre 1 ECTS	Semestre 2 ECTS	Semestre 3 ECTS	Semestre 4 ECTS	
Didactique des disciplines	12	12	6	6	36
Formation pratique - stages	14		14		40
Formation pratique - Numérique dans l'enseignement	3		3		
Formation pratique - module d'analyse de pratiques professionnelles	3		3		
Sciences de l'éducation	12	6	6	-	30
Méthodologie de la recherche en éducation	6		-	-	
Modules interdisciplinaires à choix	-	-	-	-	-
Mémoire de Master (temps à disposition)	-	-	14		14
<b>Total ECTS</b>	<b>37</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>120</b>

1<sup>re</sup> année 2024 - 2025

Semestre 1 Automne	Semestre 2 Printemps
<b>Didactique 1</b> Partie 1 (MS1 + MS2) 6 ECTS	<b>Didactique 1</b> Partie 2 (MS1) 6 ECTS
<b>Didactique 2</b> Partie 1 (MS1 + MS2) 6 ECTS	<b>Didactique 2</b> Partie 2 (MS1) 6 ECTS
<b>Stage année 1</b> 14 ECTS	
<b>MSNUM11</b> Numérique dans l'enseignement 3 ECTS	
<b>MSAPP11</b> Analyse de pratiques professionnelles 3 ECTS	
<b>MSENS31</b> Enseignement & apprentissage 6 ECTS	<b>Choisir 1 module</b>
<b>MSISO31</b> Gestion de la classe 6 ECTS	
<b>MSDEV31</b> Développement de l'adolescent-e 6 ECTS	
<b>MSSENS32</b> Enseignement & évaluation 6 ECTS	
	<b>MSISO32</b> Altérités et intégrations 6 ECTS
	<b>MSSYS31</b> Systèmes éducatifs 6 ECTS
<b>MSMET11</b> Recherche en éducation 6 ECTS	

2<sup>e</sup> année 2025 - 2026

Semestre 3 Automne	Semestre 4 Printemps
<b>Didactique 3</b> Partie 1 (MS1 + MS2) 6 ECTS	<b>Didactique 3</b> Partie 2 (MS1) 6 ECTS
<b>Stage année 2</b> 14 ECTS	
<b>MSNUM12</b> Numérique dans l'enseignement 3 ECTS	
<b>MSAPP12</b> Analyse de pratiques professionnelles 3 ECTS	
<b>MSDEV11</b> Accompagner et soutenir les transitions 6 ECTS	
<b>Mémoire de Master</b> Temps à disposition 14 ECTS	

### 3.2.4 Etudiant·e-s se formant pour deux langues étrangères

Pour les étudiant·e-s se formant à l'enseignement de deux langues étrangères (anglais, italien, allemand), le parcours de formation doit être adapté comme indiqué ci-dessous en raison du chevauchement d'horaires des modules didactiques.

Première année :

- Automne : module de didactique de la 1<sup>re</sup> langue (cours et séminaire)
- Printemps : module de didactique de la 1<sup>re</sup> langue (cours et séminaire)

Deuxième année :

- Automne : module MSLAC36 "Travailler la dimension langagière pour mieux s'appropriier les contenus disciplinaires" (remplace le cours de didactique) + séminaire de didactique de la 2<sup>e</sup> langue
- Printemps : module MSLAC37 "Plurilinguisme et interculturelité dans l'enseignement (remplace le cours de didactique) + séminaire de didactique de la 2<sup>e</sup> langue.

### 3.2.5 Etudiants se formant en langues anciennes

Pour les étudiant·e-s se formant à l'enseignement des deux langues anciennes (latin et grec), les modules de didactique sont suivis simultanément dans le cadre des [Didactiques romandes](#).

---

## 3.3 Validation des acquis

Références : [Directive 05\\_04a](#)

En fonction de parcours antérieurs, il peut y avoir une validation des études déjà effectuées ou d'autre acquis de formation formelle.

Les formalités pour cette prise en compte ne débutent qu'une fois l'admission prononcée. Le dossier peut être déposé au Service académique avant le 30 juin précédant la rentrée pour les demandes concernant les stages et avant le 31 août pour les demandes concernant les modules.

Les demandes qui concernent un ou plusieurs éléments de formation se font **à une seule reprise**, l'année d'entrée en formation.

Les demandes qui concernent une partie de module se font auprès de la ou du professeur·e responsable du module dans les deux premières semaines de cours.

En cas de reconnaissance d'acquis portant sur le stage, la formation pratique restante doit en principe être réalisée en deuxième année.

## 4 Horaires cadre

### 4.1 Semestre 1 - Automne 2024 (sous réserve de modifications)

Pour les codes des modules et leurs descriptifs: voir chapitre 6.

	Matin (08h15 - 11h45)		Après-midi ((12h30)14h15 - 17h45)	
Lundi	MSALL31	Allemand	MSENS31	Enseignement & apprentissage Gestion de la classe <b>(choisir 1 module)</b>
	MSANG31	Anglais		
	MSITA31	Italien		
	MSMAT31	Mathématiques		
	MSMAT10	<i>Savoirs disciplinaires en math.</i>		
	ou			
	<b>Temps à disposition pour le stage</b>			
Mardi	MSAVI31	Arts visuels	MSENS31	Enseignement & apprentissage Gestion de la classe <b>(choisir 1 module)</b>
	MSHIS31	Histoire		
	ou			
	<b>Temps à disposition pour le stage</b>			
Mercredi	MSGEO31	Géographie	MSAPP11	Analyse de pratiques professionnelles Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (année 1)
	MSHSR31	Ethique et cultures religieuses		
	MSINF11	Education numérique / science informatique	MSNUM11**	
	ou		MSMET11	Recherche en éducation
	<b>Temps à disposition pour le stage</b>			
Jeudi	<b>Temps à disposition pour le stage</b>		<b>Modules interdisciplinaires (à planifier au cours de la formation):</b>	
			1 discipline: 12 crédits ECTS 2 disciplines: 6 crédits ECTS 3 disciplines: aucun	
	ou		<b>Temps à disposition pour le stage</b>	
Vendredi	MSECO31	Économie et droit*	MSCIT11	Citoyenneté
	MSEPS31	Éducation physique	MSLCA31	Latin*
	MSFRA31	Français	MSLCA32	Grec*
	MSFLS11	Français langue seconde	MSMUS31	Musique*
	MSSCN11	Sciences de la nature		
	ou		ou	
	<b>Temps à disposition pour le stage</b>		<b>Temps à disposition pour le stage</b>	

\* Didactiques romandes

\*\* Les ateliers du module MSNUM11 peuvent avoir lieu aux plages horaires suivantes : lundi (12h30-14h00), mercredi (12h30-14h00 ou 18h00-19h30), vendredi (12h30-14h00).

## 4.2 Semestre 2 - Printemps 2025 (sous réserve de modifications)

Pour les codes des modules et leurs descriptifs: **voir chapitre 6.**

	Matin (08h15 - 11h45)		Après-midi ((12h30) 14h15 - 17h45)	
Lundi	MSALL11	Allemand	MSDEV31	Développement de l'adolescent·e· Altérités et intégrations
	MSANG11	Anglais		
	MSITA11	Italien		<b>1 discipline:</b> choisir 1 module <b>2 disciplines:</b> choisir 1 module <b>3 disciplines:</b> →
	MSMAT11	Mathématiques		
	ou			
	Temps à disposition pour le stage			
Mardi	MSAVI11	Arts visuels	MSENS32	Enseignement & évaluation Systèmes éducatifs
	MSHIS11	Histoire		
	ou			<b>1 discipline:</b> choisir 1 module <b>2 disciplines:</b> choisir 1 module <b>3 disciplines:</b> →
	Temps à disposition pour le stage			
Mercredi	MSGEO11	Géographie	MSAPP11	Analyse de pratiques professionnelles Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (année 1)
	MSHSR11	Ethique et cultures religieuses		
	MSINF12	Education numérique / science informatique	MSNUM11**	
	ou		MSMET11	Recherche en éducation
	Temps à disposition pour le stage			
Jeudi	Temps à disposition pour le stage		<b>Modules interdisciplinaires (à planifier au cours de la formation):</b> <b>1 discipline:</b> 12 crédits ECTS <b>2 disciplines:</b> 6 crédits ECTS <b>3 disciplines:</b> aucun	
			MSECR13	Ethique et cultures religieuses (Discipline cantonale)
	ou		Temps à disposition pour le stage	
Vendredi	MSECO11	Économie et droit	MSCIT12	Citoyenneté
	MSEPS11	Éducation physique		
	MSFRA11	Français	MSLCA33	Latin*
	MSFLS12	Français langue seconde	MSLCA34	Grec*
	MSSCN12	Sciences de la nature	MSMUS11	Musique*
	ou		ou	
	Temps à disposition pour le stage		Temps à disposition pour le stage	

Choisir 1 module sur les 4

\* Didactiques romandes

\*\* Les ateliers du module MSNUM11 peuvent avoir lieu aux plages horaires suivantes : lundi (12h30-14h00), mercredi (12h30-14h00 ou 18h00-19h30), vendredi (12h30-14h00).

### 4.3 Semestre 3 - Automne 2025 (sous réserve de modifications)

Pour les codes des modules et leurs descriptifs: **voir chapitre 6.**



	Matin (08h15 - 11h45)		Après-midi ((12h30)14h15 - 17h45)	
Lundi	MSALL31	Allemand	<b>Temps à disposition pour le stage</b>	
	MSANG31	Anglais		
	MSITA31	Italien	<b>Temps à disposition pour le stage</b>	
	MSMAT31	Mathématiques		
	MSMAT10	<i>Savoirs disciplinaires en math.</i>	<b>Temps à disposition pour le stage</b>	
ou				
<b>Temps à disposition pour le stage</b>				
Mardi	MSAVI31	Arts visuels	MSDEV11	Accompagner et soutenir les transitions
	MSHIS31	Histoire	<b>Temps à disposition pour le stage</b>	
ou				
<b>Temps à disposition pour le stage</b>				
Mercredi	MSGEO31	Géographie	MSAPP12	Analyse de pratiques professionnelles
	MSHSR31	Ethique et cultures religieuses	MSNUM12** (12H30-14H00)	Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (année 2)
MSINF11	Education numérique / science informatique			
ou			MSMET12	Recherche en éducation (pour diplômé-e-s S2)
<b>Temps à disposition pour le stage</b>				
Jeudi	<b>Temps à disposition pour le stage</b>		<b>Modules interdisciplinaires (à planifier au cours de la formation):</b>	
			<b>1 discipline:</b> 12 crédits ECTS <b>2 disciplines:</b> 6 crédits ECTS <b>3 disciplines:</b> aucun	
ou			<b>Temps à disposition pour le stage</b>	
Vendredi	MSECO31	Économie et droit*	MSCIT11	Citoyenneté
	MSEPS31	Éducation physique	MSLCA31	Latin*
	MSFRA31	Français	MSLCA32	Grec*
	MSFLS11	Français langue seconde	MSMUS31	Musique*
	MSSCN11	Sciences de la nature	<b>Temps à disposition pour le stage</b>	
ou				
<b>Temps à disposition pour le stage</b>				

\* Didactiques romandes

\*\* Les ateliers du module MSNUM12 peuvent avoir lieu aux plages horaires suivantes : lundi (12h30-14h00), mercredi (12h30-14h00 ou 18h00-19h30), vendredi (12h30-14h00).

## 4.4 Semestre 4 - Printemps 2026 (sous réserve de modifications)

Pour les codes des modules et leurs descriptifs: voir chapitre 6.

	Matin (08h15 - 11h45)		Après-midi ((12h30)14h15 - 17h45)	
Lundi	MSALL11	Allemand	MSDEV31 MSISO32	Développement de l'adolescent-e Altérités et intégrations  1 discipline:  2 disciplines: aucun 3 disciplines: aucun
	MSANG11	Anglais		
	MSITA11	Italien		
	MSMAT11	Mathématiques		
	ou			
	Temps à disposition pour le stage			
Mardi	MSAVI11	Arts visuels	MSENS32 MSSYS31	Enseignement & évaluation Systèmes éducatifs  1 discipline:  2 disciplines: aucun 3 disciplines: aucun
	MSHIS11	Histoire		
	ou			
	Temps à disposition pour le stage			
Mercredi	MSGEO11	Géographie	MSAPP12 MSNUM12** (12H30-14H00)	Analyse de pratiques profession- nelles Le numérique dans l'enseignement: intégration, compétences pro- fessionnelles et enjeux sociétaux (année 2)
	MSHSR11	Ethique et cultures religieuses		
	MSINF12	Education numérique / science informatique		
	ou			
	Temps à disposition pour le stage			
Jeudi	Temps à disposition pour le stage		Modules interdisciplinaires (à planifier au cours de la formation): 1 discipline: 12 crédits ECTS 2 disciplines: 6 crédits ECTS 3 disciplines: aucun	
			MSECR13	Ethique et cultures religieuses (Discipline cantonale)
	ou			
	Temps à disposition pour le stage			
Vendredi	MSECO11	Économie et droit	MSCIT12 MSLCA33 MSLCA34 MSMUS11	Citoyenneté Latin* Grec* Musique*
	MSEPS11	Éducation physique		
	MSFRA11	Français		
	MSFLS12	Français langue seconde		
	MSSCN12	Sciences de la nature		
	ou			
	Temps à disposition pour le stage			
	ou			
	Temps à disposition pour le stage			

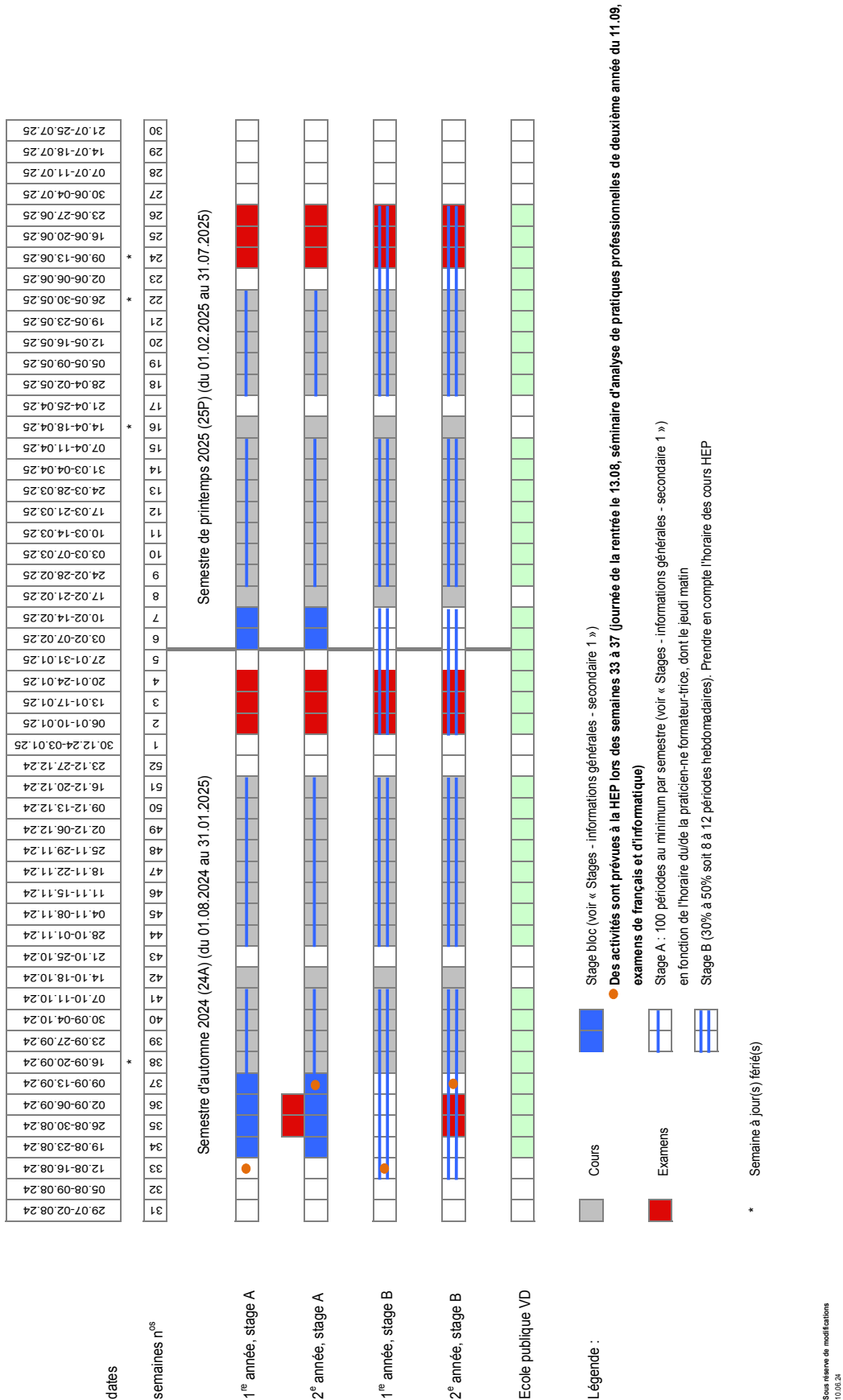
Choisir 1 module sur les 4

\* Didactiques romandes

\*\* Les ateliers du module MSNUM12 peuvent avoir lieu aux plages horaires suivantes : lundi (12h30-14h00), mercredi (12h30-14h00 ou 18h00-19h30), vendredi (12h30-14h00).

# 5 Calendriers

## 5.1 Calendrier de la formation



## 5.2 Calendrier des semaines 33-38 (rentrée scolaire)

(sous réserve de modification)

### Etudiant·e-s débutant leur première année de formation

Pour les étudiant·e-s en stage dans la classe d'un·e enseignant·e (stage A), la formation débute par du stage à plein temps le **lundi 19 août 2024**.

Pour les étudiant·e-s en stage en emploi (stage B), la formation débute le **lundi 12 août 2024** selon l'horaire fixé par l'établissement.

Au semestre 1, les examens de français et d'informatique peuvent avoir lieu pendant les premières semaines du semestre d'automne.

<p><b>Semaine 33</b> 12 - 16 août 2024</p> <p>Mardi 13 août 2024</p>	<p><b>Être disponible dès le 12 août 2024.</b></p> <p><b>Personnes en stage A.</b> Le placement en stage est communiqué par le CefopÉ (Centre de soutien à la formation pratique en établissement) au plus tard pendant la semaine 33. Une fois le placement connu, prendre contact avec la ou le PraFo afin de coordonner l'entrée en stage et, dans la mesure du possible, de contribuer à préparer la rentrée scolaire en établissement.</p> <p><b>Personnes en stage B.</b> Prendre contact au plus vite avec la ou le PraFo dès que son nom est connu (en principe avant la semaine 33). Pendant la semaine 33, participer à la conférence des maître·sse·s et aux activités liées à la rentrée scolaire selon les indications de la direction de l'établissement.</p> <p><b>Journée de la rentrée</b> (présence obligatoire). Le programme est transmis au plus tard courant juillet.</p>	
<p><b>Semaines 34 à 37</b> Du 19 août au 13 septembre 2024</p>	<p><b>Personnes en stage A.</b> Stage de formation pratique à plein temps.</p> <p><b>Personnes en stage B.</b> Poursuite de la formation pratique selon l'horaire établi avec l'établissement.</p>	
<p><b>Semaine 38</b> 16 - 20 septembre 2024</p>	<p><b>Pour toutes et tous.</b> Mardi 17 septembre</p>	<p>Début des cours HEP</p>

### Etudiant·e-s débutant leur deuxième année de formation

<p><b>Semaine 33</b> 12 - 16 août 2024</p>	<p><b>Être disponible dès le 12 août 2024.</b></p> <p><b>Personnes en stage A.</b> Le placement en stage est communiqué par le CefopÉ (Centre de soutien à la formation pratique en établissement) dans le courant du mois de juillet. Prendre contact avec la ou le PraFo dès que son nom est connu, puis, pendant la semaine 33, participer à la conférence des maître·sse·s et aux activités liées à la rentrée scolaire selon les indications de la direction de l'établissement.</p> <p><b>Personnes en stage B.</b> La formation débute le <b>lundi 12 août 2024</b> selon l'horaire de l'établissement.</p>	
<p><b>Semaines 34 à 37</b> Du 19 août au 13 septembre 2024</p>	<p><b>Personnes en stage A.</b> Stage de formation pratique à plein temps.</p> <p><b>Personnes en stage B.</b> Poursuite de la formation pratique selon l'horaire établi avec l'établissement.</p>	
<p><b>Semaine 38</b> 16 - 20 septembre 2024</p>	<p><b>Pour toutes et tous.</b> Mardi 17 septembre</p>	<p>Début des cours HEP</p>



## 5.3 Calendriers des modules d'analyse de pratiques professionnelles et des modules sur le numérique dans l'enseignement

### Première année (MSAPP11 et MSNUM11)

Semestre d'automne 2024				Semestre de printemps 2025			
Semaine	Date et heure	MSNUM11	MSAPP11	Semaine	Date et heure	MSNUM11	MSAPP11
33	Mar 13.08.24 14h00-15h30		Séance sur le contrat de stage (dans le cadre de la journée de la rentrée)	7	Me 12.02.25		-
34	Me 21.08.24			8	Me 19.02.25	Relâches	
35	Me 28.08.24			9	Me 26.02.25		
36	Me 04.09.24			10	Me 05.03.25 16h15-17h45		Séminaire
37	Me 11.09.24			11	Me 12.03.25 12h15-13h45 ou 16h15-17h45	Séminaire	
38	Me 18.09.24 16h15-17h45		Séminaire	12	Me 19.03.25 16h15-17h45		Séminaire
39	Me 25.09.24 16h15-17h45	Grand cours		13	Me 26.03.25		
40	Me 02.10.24 16h15-17h45		Séminaire	14	Me 02.04.25		
41	Me 09.10.24			15	Me 09.04.25 12h15-13h45 ou 16h15-17h45	Séminaire	
42	Me 16.10.24 12h15-13h45 ou 16h15-17h45	Séminaire		16	Me 16.04.25		
43	Me 23.10.24	Vacances d'automne HEP		17	Me 23.04.25	Vacances de Pâques HEP	
44	Me 30.10.24			18	Me 30.04.25 16h15-17h45		Séance en sous-groupe
45	Me 06.11.24 16h15-17h45		Séance en sous-groupe	19	Me 07.05.25 16h15-17h45		Séance en sous-groupes
46	Me 13.11.24 16h15-17h45		Séance en sous-groupe	20	Me 14.05.25 16h15-17h45		Séance en sous-groupe
47	Me 20.11.24 12h15-13h45 ou 16h15-17h45	Séminaire		21	Me 21.05.25 12h15-13h45 ou 16h15-17h45	Séminaire	
48	Me 27.11.24 16h15-17h45		Séance en sous-groupe	22	Me 28.05.25 16h15-17h45		Séminaire
49	Me 04.12.24			23	Me 04.06.25		
50	Me 11.12.24			24	Me 11.06.25		
51	Me 18.12.24 16h15-17h45		Séminaire	25	Me 18.06.25		

 (étudiant-e:s en stage B)  
Visite de stage

Entretien individuel validation texte annuel

(sous réserve de modifications)

## Deuxième année (MSAPP12, MSNUM12 et MSNUM13)

Semestre d'automne 2024				Semestre de printemps 2025			
Semaine	Date et heure	MSNUM12 MSNUM13	MSAPP12	Semaine	Date et heure	MSNUM12 MSNUM13	MSAPP12
33	Me 14.08.24			7	Me 12.02.25	-	
34	Me 21.08.24			8	Me 19.02.25 14h15-15h45 16h15-17h45	Cours et séminaire*	Relâches
35	Me 28.08.24			9	Me 26.02.25		
36	Me 04.09.24			10	Me 05.03.25 14h15-15h45		Séminaire
37	Me 11.09.24 16h15-17h45		Séminaire	11	Me 12.03.25		
38	Me 18.09.24			12	Me 19.03.25 14h15-15h45		Séance en sous-groupe
39	Me 25.09.24 16h15-17h45		Séminaire	13	Me 26.03.25 14h15-15h45		Séance en sous-groupe
40	Me 02.10.24			14	Me 02.04.25		
41	Me 09.10.24 16h15-17h45	Grand cours		15	Me 09.04.25		
42	Me 16.10.24			16	Me 16.04.25 14h15-15h45 16h15-17h45	Cours et séminaire*	
43	Me 23.10.24	Vacances d'automne HEP		17	Me 23.04.25	Vacances de Pâques HEP	
44	Me 30.11.24 16h15-17h45		Séance en sous-groupe	18	Me 30.04.25		
45	Me 06.11.24 14h15-15h45 16h15-17h45	Cours et séminaire*		19	Me 07.05.25 14h15-15h45 16h15-17h45	Cours et séminaire*	
46	Me 13.11.24			20	Me 14.05.25		
47	Me 20.11.24 16h15-17h45		Séance en sous-groupe	21	Me 21.05.25 14h15-15h45		Séminaire
48	Me 27.11.24 14h15-15h45 16h15-17h45	Cours et séminaire*		22	Me 28.05.25		
49	Me 04.12.24			23	Me 04.06.25		
50	Me 11.12.24 16h15-17h45		Séminaire	24	Me 11.06.25		
51	Me 18.12.24 14h15-15h45 16h15-17h45	Cours et séminaire*		25	Me 18.06.25		

(sous réserve de modifications)

\* La composition des groupes sera définie avec les responsables du module.

## 6 Descriptifs des modules

### 6.1 Accès au livret de cours

Site web de la HEP Vaud - IS-Academia (accès public) : [www.hepl.ch](http://www.hepl.ch) > Portail étudiant > Descriptifs des modules de formation

### 6.2 Liste des modules par domaines (sous réserve de modifications)

Code	Discipline	Types	A/P*	Horaire	Crédits ECTS
MSALL31	Allemand	DID	A	lundi (8h15-11h45)	6
MSALL11	Allemand	DID	P	lundi (8h15-11h45)	6
MSANG31	Anglais	DID	A	lundi (8h15-11h45)	6
MSANG11	Anglais	DID	P	lundi (8h15-11h45)	6
MSAVI31	Arts visuels	DID	A	mardi (8h15-11h45)	6
MSAVI11	Arts visuels	DID	P	mardi (8h15-11h45)	6
MSCIT11	Citoyenneté	DID	A	vendredi (14h15-17h45)	6
MSCIT12	Citoyenneté	DID	P	vendredi (14h15-17h45)	6
MSECO31	Économie et droit	DID	A	vendredi (8h15-11h45)	6
MSECO11	Économie et droit	DID	P	vendredi (8h15-11h45)	6
MSEPS31	Éducation physique	DID	A	vendredi (8h15-11h45)	6
MSEPS11	Éducation physique	DID	P	vendredi (8h15-11h45)	6
MSHSR31	Ethique et cultures religieuses	DID	A	mercredi (8h15-11h45)	6
MSHSR11	Ethique et cultures religieuses	DID	P	mercredi (8h15-11h45)	6
MSFRA31	Français	DID	A	vendredi (8h15-11h45)	6
MSFRA11	Français	DID	P	vendredi (8h15-11h45)	6
MSFLS11	Français langue seconde	DID	A	vendredi (8h15-11h45)	6
MSFLS12	Français langue seconde	DID	P	vendredi (8h15-11h45)	6
MSGEO31	Géographie	DID	A	mercredi (8h15-11h45)	6
MSGEO11	Géographie	DID	P	mercredi (8h15-11h45)	6
MSLCA32	Grec	DID	A	vendredi (14h15-17h45)	6
MSLCA34	Grec	DID	P	vendredi (14h15-17h45)	6
MSHIS31	Histoire	DID	A	mardi (8h15-11h45)	6
MSHIS11	Histoire	DID	P	mardi (8h15-11h45)	6
MSITA31	Italien	DID	A	lundi (8h15-11h45)	6
MSITA11	Italien	DID	P	lundi (8h15-11h45)	6
MSLAC13	Projet complémentaire de didactique des langues cultures - 2e discipline langue-culture	DID	P	à convenir	3 ou 6
MSLCA31	Latin	DID	A	vendredi (14h15-17h45)	6
MSLCA33	Latin	DID	P	vendredi (14h15-17h45)	6
MSMAT31	Mathématiques	DID	A	lundi (8h15-11h45)	6
MSMAT11	Mathématiques	DID	P	lundi (8h15-11h45)	6
MSINF11	Education numérique / science informatique	DID	A	mercredi (8h15-11h45)	6
MSINF12	Education numérique / science informatique	DID	P	mercredi (8h15-11h45)	6
MSMUS31	Musique	DID	A	vendredi (14h15-17h45)	6
MSMUS11	Musique	DID	P	vendredi (14h15-17h45)	6
MSSCN11	Sciences de la nature	DID	A	vendredi (8h15-11h45)	6
MSSCN12	Sciences de la nature	DID	P	vendredi (8h15-11h45)	6

\* A = Automne / P = Printemps

Code	Discipline	Types	A/P*	Horaire	Crédits ECTS
MSAPP11	Module d'analyse de pratiques professionnelles année 1	PRA	A/P	selon horaire individualisé	3
MSAPP12	Module d'analyse de pratiques professionnelles année 2	PRA	A/P	selon horaire individualisé	3
MSNUM11	Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (année 1)	PRA	A/P	selon horaire individualisé	3
MSNUM12	Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (année 2)	PRA	A/P	selon horaire individualisé	3
MSNUM13	Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (pour étudiants diplômés S2)	PRA	A/P	selon horaire individualisé	3
MSPRA11	Stage annuel de formation pratique dans une discipline - Année 1	PRA	A/P	selon horaire de la ou du PraFo	14
MSPRA12	Stage annuel de formation pratique dans une discipline - Année 2	PRA	A/P	selon horaire de la ou du PraFo	14
MSPRA13	Stage annuel de formation pratique dans deux disciplines - Année 1	PRA	A/P	selon horaire de la ou du PraFo	14
MSPRA14	Stage annuel de formation pratique dans deux disciplines - Année 2	PRA	A/P	selon horaire de la ou du PraFo	14
MSDEV11	Accompagner et soutenir les transitions des jeunes dans les parcours de formation	SED	A	mardi (14h15-17h45)	6
MSDEV31	Le développement de l'adolescent: approches psychologiques et contextuelles	SED	P	lundi (14h15-17h45)	6
MSENS31	Concevoir, mettre en œuvre, évaluer et analyser une situation d'enseignement / apprentissage	SED	A	lundi (14h15-17h45) ou mardi (14h15-17h45)	6
MSENS32	Pratiques d'enseignement et d'évaluation au service des apprentissages	SED	P	mardi (14h15-17h45)	6
MSISO31	Relation pédagogique, climat et gestion de classe	SED	A	lundi (14h15-17h45) ou mardi (14h15-17h45)	6
MSISO32	Altérités et intégrations	SED	P	lundi (14h15-17h45)	6
MSMET11	Rôle et méthodologie de la recherche en éducation au secondaire 1	SED	A P	mercredi après-midi selon horaire ad-hoc	6
MSMET12	Rôle et méthodologie de la recherche en éducation au secondaire 1 (pour diplômé-e-s S2)	SED	A	mercredi après-midi selon horaire ad-hoc	3
MSSYS31	Systèmes éducatifs, organisations, acteurs, savoirs	SED	P	mardi (14h15-17h45)	6
MAES3DIF	Difficultés d'apprentissage et de comportement**/**	SED	A	mardi (8h15-11h45)	6
MAES1DIV	Connaître la diversité des élèves**/**	SED	A	lundi (14h15-17h45)	6
MAES-4SOC	Sociologie des inégalités scolaires**/**	SED	P	mardi (8h15-11h45)	6

\* A = Automne / P = Printemps

\*\* Module du Master en enseignement spécialisé ouvert aux étudiant-e-s du MS1. Possible conflit d'horaire avec arts visuels et histoire.

\*\*\* Les places sont limitées. Les inscriptions des étudiant-e-s du MS1 seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

## 6.3 Modules interdisciplinaires - à choix

La liste des modules interdisciplinaires se trouve au lien suivant (mise en ligne durant l'été) : [Portail étudiant > Formation > Formations à l'enseignement > Master enseignement secondaire 1 > Plan d'études et règlement](#)

## 7 Formation pratique

La formation pratique comporte trois volets :

- des stages dans les établissements publics du canton de Vaud relevant de la scolarité obligatoire ou de certaines classes du post-obligatoire ;
- des modules d'analyse de pratiques professionnelles ;
- des modules portant sur les enjeux et l'usage du numérique dans l'enseignement.

Les modules d'analyse de pratiques professionnelles et les modules portant sur le numérique ont lieu le mercredi après-midi, en alternance (v. calendrier pp. 17-18).

Les stages ont lieu dans les années 9 - 11 du degré secondaire, dans les classes de l'École de la Transition (EdT) ou, pour certaines disciplines, aux années 7 - 8 du degré primaire (en principe, pas plus de la moitié des périodes du stage).

Afin de s'assurer qu'elle ou il maîtrise les savoirs à enseigner, l'étudiant-e est tenu-e de se renseigner, dès le placement en stage, sur le contenu des programmes et des moyens d'enseignement utilisés. Il lui revient, le cas échéant, de mettre à jour ses connaissances disciplinaires.

---

### 7.1 Modalités de formation pratique en stage

Dans le cadre du MS1, il existe deux types de stage, associés à des statuts juridiques différents et se déroulant selon des modalités distinctes.

#### **Stage A - statut d'étudiant-e stagiaire**

Le stage A se déroule dans les classes tenues par un-e enseignant-e (praticienne formatrice ou praticien formateur). Selon les besoins de la formation, les activités de l'étudiant-e stagiaire se font selon trois modalités, pouvant s'alterner ou s'échelonner de manière progressive : stage d'observation (l'étudiant-e observe et assiste l'enseignant-e expérimenté-e), stage en responsabilité partagée (l'étudiant-e partage la responsabilité de l'enseignement, de l'évaluation des apprentissages et de la gestion de classe avec la praticienne formatrice ou le praticien formateur), stage en responsabilité (l'étudiant-e assume la responsabilité de l'enseignement, de l'évaluation, de la gestion de classe et des autres tâches relatives au métier d'enseignant-e).

#### **Stage B (en emploi) - statut d'enseignant-e stagiaire**

Le stage en emploi s'effectue en remplacement d'un-e enseignant-e. L'étudiant-e a un statut d'enseignant-e stagiaire et elle ou il est responsable de la part de l'enseignement qu'elle ou il dispense et des autres tâches relatives au métier d'enseignant-e.

Stage A – auprès d'un-e enseignant-e	Stage B – en emploi
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le stage A s'effectue dans une ou plusieurs classes tenues par un-e PraFo, avec un statut d'étudiant-e stagiaire. Selon les besoins et l'avancement de la formation, l'étudiant-e stagiaire passe graduellement de l'observation à la responsabilité pour les activités d'enseignement.</li> <li>La HEP attribue et organise le stage en fonction du plan de formation de l'étudiant-e.</li> <li>Les informations sur le placement sont mises à jour par le CefopÉ et sont disponibles début (ou mi-) juillet pour la deuxième année de stage et début (ou mi-) août pour la première année. L'étudiant-e consulte son compte IS-Academia.</li> <li>En première année, entre le semestre 1 et le semestre 2, les lieux du stage changent afin d'offrir une variété de situations professionnelles.</li> <li>En deuxième année, le lieu du stage reste le même pour toute l'année dans une perspective de travail dans la continuité.</li> <li>Chaque année de stage représente au minimum 200 périodes en classe et permet d'obtenir 14 crédits ECTS. Si le nombre de périodes de stage hebdomadaires dans la discipline ne permet pas d'atteindre les 200 périodes, l'étudiant-e suit des périodes dans une autre discipline enseignée par la ou le PraFo ou avec d'autres enseignant-e-s avec leur accord. Si le minimum de 200 périodes n'est pas atteint, le stage peut être invalidé.</li> <li>Indemnités et défraiements pour les stages : voir <a href="#">Directive 02_01</a> (chapitre III, art. 14 et 15).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le stage B s'effectue en emploi dans les établissements partenaires de formation. L'étudiant-e est enseignant-e stagiaire en responsabilité, sous la supervision d'un-e PraFo. Les périodes validées comme stage correspondent à la discipline de formation de l'année de stage.</li> <li>Le stage en emploi s'adresse aux étudiant-e-s régulièrement inscrit-e-s dans un programme de formation de la HEP Vaud et aux candidat-e-s en procédure d'admission pour la rentrée académique de l'automne.</li> <li>La filière secondaire 1 recommande vivement aux admis-e-s de ne pas entamer de stage B lorsqu'elles ou ils n'ont pas une expérience minimale d'enseignement préalable de 4 mois en continu (remplacement de longue durée).</li> <li>Pour les étudiant-e-s en cours de formation, l'accès au stage B n'est possible que lorsqu'il n'y a aucune insuffisance dans le relevé de notes actualisé. Par ailleurs, les étudiant-e-s en grande difficulté en stage A (signalement et conférence d'évaluation) ne peuvent pas prétendre à un stage B.</li> <li>L'attribution d'un stage en emploi s'effectue en accord avec la DGEO et les directions des établissements partenaires de formation. Seules les <a href="#">offres publiées sur le site de la HEP</a>, régulièrement actualisées, font foi. La HEP ne prend pas en charge l'attribution d'un stage en emploi.</li> <li>L'étudiant-e dépose une candidature auprès de l'établissement (selon la démarche indiquée sur le site de la HEP). La direction de l'établissement informe l'étudiant-e de la décision concernant le stage.</li> <li>La rémunération est fixée par l'autorité d'engagement au prorata du nombre de périodes enseignées.</li> </ul>

Toutes les informations concernant la formation pratique figurent dans le document **Stages - Informations générales** disponible à l'adresse <https://etudiant.hepl.ch/cms/accueil/formation/formations-a-lenseignement/master-enseignement-secondaire-1/stages-et-replacements/modalites-de-stages.html>.

## 7.2 Discipline-s enseignée-s en stage

La discipline de référence pour le stage est la discipline figurant au plan de formation de l'étudiant-e pour l'année en cours.

La didactique suivie et la discipline de stage sont fixées par la HEP.

Dans la mesure du possible, il est tenu compte des situations de stage en emploi (stage B) et d'aménagement du temps de formation.

### Situation particulière pour les disciplines Ethique et cultures religieuses et Citoyenneté

Ces deux disciplines n'ont pas une dotation horaire propre. Nous ne pouvons garantir des périodes de stage dans ces disciplines. C'est donc dans l'autre discipline que se fait le stage.

#### Exemples :

Formation à deux disciplines : géographie | citoyenneté

	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4
Didactique	géographie	géographie	citoyenneté	citoyenneté
Discipline de stage	géographie	géographie	géographie	géographie

Formation à trois disciplines : histoire | éthique et cultures religieuses | français

	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4
Didactique	histoire éthique et cultures religieuses	histoire éthique et cultures religieuses	français	français
Discipline de stage	histoire	histoire	français	français

## 7.3 Opportunités, enjeux et risques

Stage A	Stage B (en emploi)
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Observer des pratiques enseignantes diverses</li> <li>– Bénéficier de retours réguliers et “en direct” sur ses pratiques de la part de la ou du PraFo</li> <li>– Observer l'organisation et le fonctionnement de plusieurs établissements scolaires</li> <li>– Constituer un réseau (carnet d'adresses)</li> </ul> <p><b>Enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Gérer une temporalité courte et les enjeux relationnels associés au changement de lieu de stage à la fin de premier semestre</li> <li>– Parvenir à s'impliquer dans la vie et les activités de la classe et de l'établissement</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– N'avoir qu'une vue fragmentée du fonctionnement d'une classe ou d'un établissement</li> <li>– Liens entre les stages parfois difficiles à construire</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Se confronter avec l'ensemble des tâches associées au métier</li> <li>– Construire et développer un tissu dense de relations professionnelles</li> <li>– Préparer son intégration professionnelle</li> <li>– Régulariser une situation professionnelle</li> <li>– Concilier formation et besoins financiers</li> </ul> <p><b>Enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Gérer les temporalités et les contraintes de la formation, de l'emploi et de la vie privée</li> <li>– S'intégrer dans un établissement, une équipe, des projets</li> <li>– Endosser les tensions entre une posture de professionnel-le et celle d'étudiant-e, en particulier aux yeux des parents d'élèves</li> <li>– Responsabilités accrues</li> <li>– Moins de retours formatifs et peu d'occasion d'observer un-e enseignant-e expérimenté-e en action</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Sous-estimer la charge de travail (heures d'enseignement, préparations et corrections, concertations, déplacements, travaux HEP, etc.)</li> <li>– En cas de difficultés importantes, la direction de l'établissement peut interrompre le stage en emploi à n'importe quel moment, ce qui entraîne un premier échec</li> <li>– Accepter des enseignements dépassant son champ de compétences (disciplines d'enseignement n'étant pas au programme de formation)</li> </ul>

## 8 Concilier emploi et formation

### 8.1 Principes

- La formation initiale à l'enseignement est une formation à plein temps. Afin de prendre en compte les situations de personnes exerçant un emploi (tous secteurs professionnels confondus), la HEP Vaud propose des possibilités d'aménagement de la formation.
- Une validation des acquis de formation formels peut être envisagée ([voir Directive 05\\_04a - Validation des acquis de formation formels et de niveau haute école pour les programmes soumis à la reconnaissance de la CDIP](#)).
- Le calendrier des stages est celui de la scolarité obligatoire du canton de Vaud.
- La présence est obligatoire et contrôlée lors des stages et des sessions d'examens. Les objectifs de formation de certains modules peuvent impliquer une obligation de présence. Les descriptifs des modules font foi.

Master enseignement secondaire 1	
Durée des études (plein temps)	Durée des études (aménagement)
4 semestres	5-8 semestres

### 8.2 Aménagement du temps de formation

Lorsqu'il y a aménagement du temps de la formation, les principes suivants s'appliquent:

- Afin d'atteindre les objectifs de formation, la didactique, le stage et le module d'analyse de pratiques professionnelles sont indissociables.
- Les modules d'analyse de pratiques débutent avec le premier stage (MSAPP11 avec MSPRA11 ou MSAPP12 avec MSPRA12) et ne sont en principe pas interrompus.
- Tout projet d'aménagement de la formation doit être soumis à l'approbation du Service académique ([etudiants-ms1@hepl.ch](mailto:etudiants-ms1@hepl.ch)):
  - au plus tard le vendredi de la semaine 39 pour le semestre d'automne,
  - au plus tard le vendredi de la semaine 9 pour le semestre du printemps.
- Le plan de formation aménagé est stabilisé pour le semestre en cours deux semaines après le début des cours.

Quelques exemples de projets d'aménagement se trouvent [sur le site](#).



## 9 Possibilités de formations complémentaires

### 9.1 Passerelles entre les formations du secondaire

Il existe quatre variantes pour les passerelles entre les formations du secondaire :

1. Passage du Master en Enseignement secondaire 2 (MS2) au MS1
2. Passage du MS1 au MS2, après l'obtention du diplôme pour le secondaire 1
3. Formation simultanée MS1 et MS2 (seulement pour étudiant-e-s monodisciplinaires)
4. Mise en suspens du MS1 après la 1<sup>e</sup> année, réalisation du MS2, puis finalisation du MS1 (2<sup>e</sup> année)

Pour une présentation détaillée de ces différentes options, voir le document [Passerelles entre les deux formations en enseignement pour le secondaire à la HEP-Vaud](#).

Seules les variantes 1 et 3 sont présentées ici. Pour la variante 2, veuillez vous référer aussi au [Guide de l'étudiant-e S2](#).

#### **Variante 1 - Passage du MS2 au MS1**

Une fois obtenu le diplôme pour les écoles de maturité, il est possible de poursuivre la formation vers le Secondaire 1 en ajoutant une année de formation supplémentaire.

##### *Conditions d'admission*

- Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité
- Formation académique exigée pour l'admission au MS1 (Bachelor dans une ou plusieurs disciplines du secondaire 1)

##### *Durée et volume de la formation*

- 1 an (prolongation possible jusqu'à 2 ans)
- 60 ECTS (reconnaissance des études déjà effectuées : 60 ECTS du MS2) sous réserve des didactiques disciplinaires choisies

##### *Possibilité d'emploi dans l'enseignement*

En fonction des besoins des établissements, il est possible de réaliser un stage en emploi ([voir offre stage B](#)) au secondaire 1 sous la supervision d'un-e PraFo.

##### *Disciplines*

La formation d'une année est prévue pour 1 ou 2 disciplines (v. liste des disciplines, p. 19). Un diplôme additionnel est possible (v. "Diplôme additionnel" p. 26).

#### **Variante 3 - Formation simultanée MS1 et MS2**

Il est possible de poursuivre une formation secondaire 1 et 2 simultanément, et d'obtenir, à certaines conditions, les deux diplômes (MS1 et MS2) en deux ans.

##### *Conditions*

- Être en formation au secondaire 1
- Pour une seule discipline
- Sans aménagement de la formation
- Être admis-e au secondaire 2 (les admissions au secondaire 2 sont soumises à une limitation. [Voir conditions d'admission secondaire 2](#))

## Disciplines

La formation est possible pour les disciplines suivantes :

secondaire 1	secondaire 2	secondaire 1	secondaire 2
Allemand	Allemand	Grec	Grec
Anglais	Anglais	Histoire	Histoire
Arts visuels	Arts visuels	Italien	Italien
Education physique	Sport	Latin	Latin
Ethique et cultures religieuses Ethique et cultures religieuses (diplôme cantonal)	Religions	Mathématiques	Mathématiques
Français	Français	Musique	Musique
Géographie	Géographie	Sciences de la nature	Biologie Chimie Physique

Référence réglementaire: [Directive 05\\_01 "Liste des disciplines d'enseignement"](#)

## Plus d'informations

### Échéances

31 janvier	Demande d'admission au secondaire 2 (en ligne)
Fin mars	Décision d'admission secondaire 2
Avril - mai	Stabilisation de votre plan de formation <ul style="list-style-type: none"> <li>• établir un projet de plan de formation à soumettre à la conseillère ou au conseiller aux études</li> <li>• plan de formation à valider, entretien éventuel pour adaptation</li> </ul>
Rentrée scolaire VD	Début du stage secondaire 2
Semaine 38	Début des cours HEP

## 9.2 Diplôme additionnel

Grâce à la formation conduisant à un diplôme additionnel, les personnes détentrices d'un Diplôme pour l'enseignement secondaire 1, ou un titre reconnu comme équivalent, peuvent se former à l'enseignement d'une nouvelle discipline.

La formation d'une année permet d'acquérir 21 crédits ECTS comprenant :

- Deux modules de didactiques disciplinaires, pour un total de 12 crédits ECTS (ou une autre configuration pour les étudiant-e-s bidisciplinaires en langue).
- Un stage annuel de formation pratique en emploi (stage B), comprenant au moins quatre périodes d'enseignement de la discipline concernée (7 crédits ECTS).
- Un module d'analyse de pratiques professionnelles (2 crédits ECTS).

Pour les branches mathématiques et éducation numérique / science informatique, la HEP offre la possibilité à celles et ceux qui ne disposent pas de l'entier des études disciplinaires requises

(20 ECTS) de compléter leur formation, moyennant la réussite préalable d'un, deux ou trois modules portant sur des contenus disciplinaires.

**Site web :** <http://formation.hepl.ch/ms1> > Diplômes additionnels

<http://formation.hepl.ch/ms1> > Diplôme additionnel avec compléments disciplinaires - éducation numérique / science informatique

---

## 9.3 Autres formations

### a) Formation J+S Ski

Il est possible d'obtenir le brevet de moniteur J+S (ski et/ou snowboard) en effectuant une semaine de formation pendant l'intersemestre.

Plus de renseignement sur la page internet <https://www.hepl.ch/accueil/formation/unites-enseignement-et-recherche/did-education-physique-sportive/prestations-de-formation/formation-js.html>.

### b) Atelier disciplinaire "Culture informatique"

#### Descriptif

Cet atelier disciplinaire est pensé comme une introduction générale à quelques-unes des grandes idées de l'informatique. Si le monde de l'informatique vous fascine ou au contraire vous effraie, sautez le pas et apprenez comment il fonctionne. L'atelier vous permettra d'acquérir les connaissances de base en informatique et d'appréhender avec plus de sérénité la transformation numérique de votre enseignement, quelle que soit votre discipline.

Six sujets seront abordés lors de six séances de 90 minutes chacune :

1. Représenter avec des 0 et des 1
2. Calculer avec des programmes
3. Résoudre avec des algorithmes
4. Comprendre l'intérieur des machines
5. Communiquer avec Internet
6. Découvrir l'intelligence artificielle

Les séances sont organisées sous forme de grands cours obligatoires ou d'exercices facultatifs. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent être accompagné-e-s dans l'apprentissage autonome de la programmation.

#### Modalités

Cet atelier disciplinaire n'octroie pas de crédits ECTS. Il vous est proposé en tant que formation complémentaire à votre cursus d'études afin de parfaire vos connaissances de base en informatique.

#### Organisation

Cours en présentiel, 6 séances obligatoires de 90 minutes. Possibilité de participer à des séances facultatives de programmation de 90 minutes.

Semestre d'automne

Horaires : mardi 18h00-19h30

Pour tout renseignement : [biljana.petreska-von-ritter-zahony@hepl.ch](mailto:biljana.petreska-von-ritter-zahony@hepl.ch).

### c) Atelier disciplinaire "Education à la durabilité

#### Descriptif

L'éducation à la durabilité est une priorité de l'école vaudoise. Cet atelier vous permettra d'acquérir des connaissances scientifiques essentielles dans ce domaine. Les discussions publiques sur la durabilité sont souvent basées sur des savoirs de sens commun, ce qui ne devrait pas être le cas des enseignantes et enseignants. Nous aborderons trois types de savoirs :

1. Savoirs sur la durabilité en tant que champ scientifique

2. Savoirs pour la durabilité.
3. Savoirs sur l'éducation à la durabilité.

### Savoirs disciplinaires visés

Les savoirs seront organisés par thématiques et basés sur le "modèle du donut" de Kate Raworth (2018). Nous explorerons les neuf limites planétaires en relation avec les enjeux du plancher social.

Les thèmes abordés incluent :

- La complexité de la biodiversité, la fragilité des écosystèmes et les notions d'éthique.
- Les causes et conséquences physiques et sociétales du changement climatique.
- Les problématiques de l'eau, telles que l'eutrophisation des lacs et le stress hydrique.
- Les théories du changement pour contrer les effets de la mondialisation, de la surconsommation et des inégalités sociales.

Cet atelier est conçu pour celles et ceux qui souhaitent :

- Comprendre les grands enjeux de durabilité.
- Construire des savoirs nécessaires pour aborder ces enjeux à l'école.
- S'approprier des outils pédagogiques pertinents (échelles d'acteurs, mises en perspective, etc.) pour aborder ces enjeux à l'école.

### Modalités

Cet atelier disciplinaire n'octroie pas de crédits ECTS. Il vous est proposé en tant que formation complémentaire à votre cursus d'études afin de parfaire vos connaissances de base en durabilité.

### Organisation

Cours en présentiel, 8 séances obligatoires de 90 minutes et 4 séances facultatives d'approfondissement de 90 minutes.

Semestre de printemps

Horaires : jeudi 18h00-19h30

Pour tout renseignement : [beatrice.rogere-pignolet@hepl.ch](mailto:beatrice.rogere-pignolet@hepl.ch)  
[marco.barroca-paccard@hepl.ch](mailto:marco.barroca-paccard@hepl.ch)

## 10 Certification des modules

### 10.1 Éléments réglementaires

**Règlement des études menant au Master of Arts ou Master of Science en enseignement pour le degré secondaire I et au Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I (RMS1) du 28 juin 2010, état au 9 novembre 2021 (en vigueur) :** (le règlement en vigueur fait foi)

#### Art. 20 Echelle de notes

<sup>1</sup>Les prestations faisant l'objet d'une évaluation certificative reçoivent une note selon l'échelle de 1 à 6, par demi-points. La note 1 correspond à l'absence de maîtrise, la note 4 à un niveau de maîtrise passable et la note 6 à un excellent niveau de maîtrise.

#### Art. 22 Inscription, report et défaut aux évaluations certificatives

<sup>1</sup>L'étudiant est automatiquement inscrit à la première session d'examen qui suit la fin d'un élément de formation.

<sup>2</sup>Sous réserve des articles 17 alinéa 3 et 24 alinéa 2, l'étudiant peut demander le report de son évaluation certificative à la session suivante pour un élément de formation, à l'exception des stages. Dans ce cas, la demande de report doit être adressée par écrit au service académique, au plus tard quatre semaines avant le début de la session.

<sup>3</sup>L'étudiant qui ne se présente pas à un examen pour lequel il est inscrit obtient la note 1, sous réserve d'un cas de force majeure.

#### Art. 23 Réussite

<sup>1</sup>Lorsque la note attribuée est égale ou supérieure à 4, l'élément de formation est réussi. Les crédits d'études ECTS correspondants sont attribués.

#### Art. 24 Echec

<sup>1</sup>Lorsque la note attribuée est inférieure à 4, l'élément de formation est échoué. L'étudiant doit se présenter à une seconde évaluation.

<sup>2</sup>La seconde évaluation doit avoir lieu au plus tard lors de la troisième session d'examens qui suit la fin de l'élément de formation concerné, sous réserve d'une absence pour motif jugé valable lors de cette troisième session. Dans ce dernier cas, l'évaluation a lieu à la session suivante.

<sup>3</sup>Un second échec implique l'échec définitif des études, sauf s'il concerne un module à choix. Dans ce dernier cas, l'échec peut être compensé par la réussite d'un autre module à choix.

### 10.2 Schématisation de situations possibles

1 <sup>re</sup> session		2 <sup>e</sup> session		3 <sup>e</sup> session	
6 - 4	●				
3.5 - 1	●	6 - 4	●		
3.5 - 1	●	3.5 - 1	●		
R	○	6 - 4	●		
R	○	3.5 - 1	●	6 - 4	●
R	○	3.5 - 1	●	3.5 - 1	●
R	○	R	○	6 - 4	●
R	○	R	○	3.5 - 1	●
3.5 - 1	●	R	○	6 - 4	●
3.5 - 1	●	R	○	3.5 - 1	●

Le tableau ci-dessus ne se prétend pas exhaustif.

○ Report    ● échec    ● échec définitif    ● réussite

## 11 Informations pratiques

---

### 11.1 Service académique

Bureau C33-418

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-16h00

Jeudi et vendredi : 10h00-12h00

#### **Premier lieu d'information pour les étudiant-e-s :**

- Suivi de la formation : accueil, plan de formation, inscriptions aux cours, prise en compte des études déjà effectuées, examens, etc.
- Conseil et orientation : choix de modules, aménagement de la durée de la formation, etc.

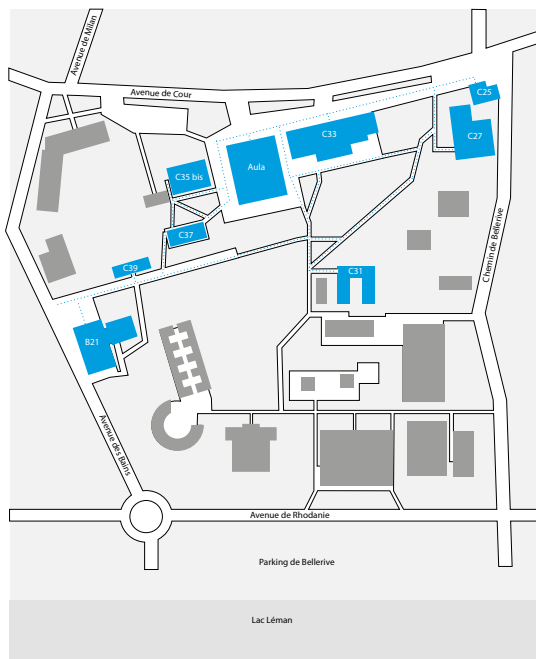
Pour toutes les questions relatives aux démarches d'admission, se référer au [portail candidat](#) du site web de la HEP Vaud.

Pour toutes les questions individuelles touchant au déroulement du parcours de formation, le service académique est à disposition par courriel :

[etudiants-ms1@hepl.ch](mailto:etudiants-ms1@hepl.ch)

Merci de consulter le guide avant d'adresser un courriel.

## 11.2 Bâtiments



### **Cour 33 (Bâtiment principal)**

- Accueil - Cafétéria - Rectorat - Administration
- Service académique
- Unité Relations internationales et mobilité
- Filières
- Unité Statistique, information académique et planification
- Centre assurance qualité
- Espace La Parenthèse
- UER Art et technologie
- UER Enseignement, apprentissage et évaluation
- UER Mathématiques et sciences de la nature
- UER Didactique de la musique
- UER Pédagogie spécialisée
- UER Sciences humaines et sociales
- Salles de cours

### **C25**

#### **Cour 25 (Villa Beauregard)**

- UER Education physique et sportive
- Salles de cours

### **C27**

#### **Cour 27 (Salles de sport)**

### **Aula des Cèdres**

### **C31**

#### **Cour 31 (pavillon)**

- UER Développement
- Salles de cours

### **C35 bis**

#### **Cour 35 bis (pavillon)**

- Salles de cours

### **C37**

#### **Cour 37 (pavillon)**

- UER Didactique du français
- Salles de cours

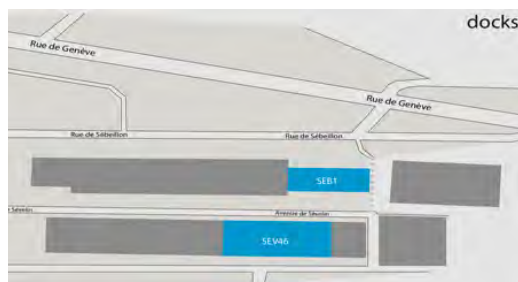
### **C39**

- Salles de cours

### **B21**

#### **Bains 21**

- UER Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes
- Salles informatiques
- Salles de cours



### **HEP docks - Sébeillon 1**

- Filières Formation continue attestée et Formation continue certifiée
- Future Classroom Lab (FCL)
- Salles de cours

### **HEP docks - Sévelin 46**

- UER Langues et cultures
- UER Médias, usages numériques et didactique de l'informatique
- Salles de cours

**hep/**

**Haute école pédagogique  
du canton de Vaud**  
Service académique  
Enseignement secondaire 1  
Avenue de Cour 33  
CH-1014 Lausanne

**email :** [etudiants-ms1@hepl.ch](mailto:etudiants-ms1@hepl.ch)

[www.hepl.ch](http://www.hepl.ch)